

25 avril 2013

Communiqué de Presse



Jeunes Agriculteurs (JA)

*Fédération
Départementale des
Syndicats d'Entreprises
Agricoles (FDSEA)*

Coordination Rurale

Confédération Paysanne

*Association VIVA (Vivre
Installé au Val d'Argens)*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL A MANIFESTER

- Plus de 1000 jours après les inondations meurtrières du 15 juin 2010
- Plus de 500 jours après les inondations dévastatrices de novembre 2011
- Plus de 1000 jours d'immobilisme des pouvoirs publics

Aujourd'hui, le fleuve Argens n'est toujours pas réaménagé ;
Ni réparé dans sa Basse Vallée.

Aucun élu ni structure publique ne s'engagent à protéger les biens et les personnes sur l'ensemble de la Basse Vallée d'Argens.

Hormis par des Promesses, des Commissions, et des Plans de Préventions
Ce Véritable poumon économique, représente plus de 200 entreprises et plus de 1000 emplois, ancrés dans leur territoire à proximité des villes.

Ainsi tous les Syndicats agricoles du Var, l'Association VIVA, les responsables de camping et acteurs économiques de la basse Vallée d'Argens :

APPELLENT A UNE MOBILISATION D'AMPLEUR

LE SAMEDI 27 AVRIL 2013

Pour le départ de la manifestation

conjointe avec les syndicats d'agriculteurs Jeunes Agriculteurs, FDSEA*,
Coordination Rurale, Confédération Paysanne et l'association VIVA (Vivre
Installé au Val d'Argens).

D'autres associations de la région seront également présentes**

SAUVONS NOTRE ECONOMIE, SAUVONS DES VIES HUMAINES ! VENEZ NOUS REJOINDRE

* FDSEA Fédération Départementale des Syndicats d'Entreprises Agricoles

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, cliquez sur ce lien :
www.argens.fr/mailings/2013-04-27_manif.pdf

**Manifestation conjointe de l'association VIVA avec les
syndicats d'agriculteurs JA (Jeunes Agriculteurs), FDSEA
(Fédération Départementale des Syndicats d'Entreprises Agricoles),
Coordination Rurale, Confédération Paysanne.**

D'autres associations de la basse vallée de l'Argens seront
également présentes

La population et les travailleurs des communes du Muy, de Fréjus,
de Puget-sur-Argens et de Roquebrune sur Argens sont invités à un

**Cortège massif sur le bord de mer de Fréjus à St-Raphaël le
Samedi 27 avril dès 15h30**

Une centaine de tracteurs et d'autres véhicules partiront de Roquebrune-sur-Argens vers 14h., de Puget-sur-Argens vers 14h.45 pour converger à Fréjus, sur le rond point devant l'Esplanade des Tirailleurs Africains et Malgaches (Bd d'Alger/Bd Libération/Rue Roland Garros - Carte : <http://goo.gl/yyo9I>)

Vers 15h.30 nous nous dirigerons ensemble (piétons et tracteurs) en direction de St Raphaël

Pour manifester notre mécontentement aux autorités locales et territoriales et pour exiger sans délai :

- 1. Un budget décent pour permettre au SIACIA (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Cours Inférieur de l'Argens) d'accomplir les tâches de nettoyages et d'entretien du cours de l'Argens et des affluents à sa charge**

Visualiser la retranscription du communiqué de presse du président du SIACIA du 20 avril 2013 sur l'annexe 1

2. Débouchez l'Argens !

Comme l'embouchure de l'Argens est perpétuellement ensablée, nous réclamons des actions régulières pour la désensabler, permettre un écoulement harmonieux de l'eau à tout instant et restaurer le passage de la faune entre la mer et les étangs de Villepey.

Des théoriciens prétendent que le bouchon sautera de toute façon en cas de crue. C'est partiellement vrai, dans la mesure où la pression de l'eau finit par faire céder le bouchon.

Le problème est que la montée des eaux dans le delta commence par inonder les terres, les habitations, la zone de la Palud, les campings, les entreprises agricoles, etc...

3. Des buses sous la RD559 entre la Galiote et les Esclamandes (avec l'ablation des radiers nuisibles sous le pont de la Galiote)

Cette route est un barrage qui n'aurait jamais du être réalisée sur des remblais

Avant les années 30, l'échange eau de mer / eau douce était plus important qu'aujourd'hui et les étangs étaient plus poissonneux.

Par ailleurs, les eaux des crues du Reyran et de l'Argens s'écoulaient plus facilement à la mer.

- **Visualiser la carte** Google du delta de l'Argens sur l'**annexe 2**
 - **Visualiser l'étude** réalisée par Monsieur Louis BERTHOD, ingénieur hydraulicien sur l'**annexe 3**
-

4. Créer (enfin) l'ouvrage maritime à l'embouchure, préconisé depuis 30 ans par le Laboratoire Central Hydraulique de France.

Une étude a été réalisée lors de la construction de Port Fréjus dont le projet incluait la construction de cette digue (à la charge du promoteur).

L'étude a disparu et la digue n'a jamais été réalisée

5. Gérer les bassins versants et les écoulements des nouveaux espaces à urbaniser au-delà de la loi sur l'eau

Adopter une véritable gestion des bassins versants pour protéger les zones de la Paluds et de la plaine de l'Argens

Le Conseil général du Var a présenté au printemps 2011 lors des Conférences Territoriales du 24 février 2011 et du 09 mars 2011 sur le thème Quel Var en 2030 ? Les perspectives en termes de population, d'urbanisation et d'aménagement des territoires.

En résumé,

- Var Esterel : **urbanisation de 4200 ha. de foncier** envisagé
- Aire Dracénoise : **urbanisation de 4400 ha. de foncier** envisagé

Dans le cadre de l'Aménagement du Territoire **nous demandons** aux élus territoriaux et aux services de la DDTM **de la cohérence** et de raisonner l'urbanisation des contreforts **en gérant de l'aval vers l'amont les écoulements naturels et les ruissellements** liés à **l'imperméabilisation des terres urbanisées.**

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, cliquez sur ce lien :
www.argens.fr/mailings/2013-04-27_manif.pdf

ANNEXE 1

Communiqué de presse de Mr Jacques Morenon, président du SIACIA, 1er adjoint de Puget-sur-Argens

Monsieur Jacques Morenon, Président du SIACIA, 1^{er} Adjoint au Maire de Puget-sur-Argens a demandé au Var Matin de publier ce communiqué de presse le samedi 20 avril 2013.

Alerté par votre article paru dans VAR MATIN du 16 avril 2013, sur la manifestation des agriculteurs de la Basse Vallée de l'Argens, en ma qualité de Président du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Cours Inférieur de l'Argens (SIACIA), il m'apparaît important d'apporter certaines précisions.

Les communes concernées par les inondations de 2010, 2011 et 2012 sont réellement dépassées par les enjeux et les « travaux d'Hercule » à réaliser.

Je travaille, depuis 2009, quotidiennement sur ces problèmes. Face aux moyens financiers nécessaires, j'ai proposé aux communes membres de changer le mode de financement du syndicat.

Dans cette démarche, j'étais accompagné du Préfet et du Sous-préfet. Trois des quatre communes m'ont signifié une fin de non-recevoir. De ce fait, elles privent le SIACIA des moyens d'intervention, tant techniques que financiers, et doivent assumer leurs responsabilités sur leur territoire respectif.

De ce fait, le SIACIA ne peut se cantonner qu'à la décision de ces communes membres.

D'autre part, ces travaux doivent être réalisés sur des terrains privés (l'Argens et ses berges sont des propriétés privées) et non entretenus depuis plus de 40 ans. Les travaux sont titanesques, sur 25 km de l'Argens de la Basse Vallée.

De plus, seul l'État a la possibilité de permettre les interventions sur les terrains privés, grâce à la procédure D.I.G. souvent contestée à cause de la préservation des espèces.

A ce jour l'État et le Conseil Général ont élaboré une procédure « P A P I ». Le SIACIA a été désigné maître d'ouvrage sur la Basse Vallée. Cependant cette action, que nous commençons en 2013, s'échelonnera sur 10 années de travail au minimum.

Pour ce faire, le SIACIA a entrepris une étude préalable relative à ces travaux et par ailleurs, s'engage, d'ores et déjà, à exécuter un travail d'entretien de la ripisylve, hors P A P I ? qui restera forcément modeste (les communes membres ont validé, cette année, une cotisation de 34 000 €) par rapport à la tâche globale à réaliser sur plusieurs années.

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, cliquez sur ce lien :
www.argens.fr/mailings/2013-04-27_manif.pdf

ANNEXE 2

Reproduction d'une photo satellite de Google maps
 Cette image est utilisée en complément de l'article de M. Louis Berthod, ingénieur hydraulicien, ex-collègue et ami de M. Philippe Lefort, expert désigné courant 2010 par le Conseil Général du Var pour étudier les causes des inondations catastrophiques des 15 et 16 juin 2010



ANNEXE 3

LIMITATION DES INONDATIONS DANS L'ESTUAIRE DE L'ARGENS

Par Louis Berthod, ingénieur hydraulicien, ex-collègue et ami de M. Philippe Lefort, expert désigné courant 2010 par le Conseil Général du Var pour étudier les causes des inondations catastrophiques des 15 et 16 juin 2010

1. Évolution du golfe de Fréjus depuis 2 000 ans
 - Les fouilles et analyses effectuées montrent que le rivage de l'estuaire de l'ARGENS a avancé vers la mer de 2000 mètres en 2000 ans, soit une moyenne de 1 mètre par an.
 - Environ tous les 100 ans, le lit principal du fleuve passe alternativement de l'embouchure actuelle à celle de la Galiote du fait des débordements lors des crues et des apports importants de sédiments.
 - Tout projet d'aménagement doit tenir compte de ces deux phénomènes.
2. Voies de communication
 - Avant 1880, Saint-Aygulf est relié à Fréjus par un bac permettant de traverser l'Argens. C'est un bac très ancien puisqu'il était la possession du seigneur-évêque de Fréjus. En 1880, une forte crue emporte le bac, il ne sera remplacé qu'en 1889. Ce bac traversait l'Argens au lieu-dit "la barque", maintenant l'ancien pont de fer de la RD8.
 - En 1883, le maire de Saint-Raphaël, Félix Martin, fait construire le chemin vicinal N°2 qui relie directement Saint-Raphaël à Saint-Aygulf par le bord de mer. Des ouvrages en bois enjambent l'Argens et les étangs. Malheureusement, l'entretien de cette voie se révèle onéreux en raison des "coups de mer", des crues de l'Argens et de l'ensablement. Son tracé du bord de mer sera coupé en 1911 avec la construction de la base aéronavale.
 - L'estuaire s'étendait sur 2 400 toises soit environ 4 700 mètres de rivage.
 - En 1889, le chemin de fer de Provence " le CP " à voie métrique va desservir Saint-Aygulf sur le tracé St Raphaël – La Foux. Dans l'ouvrage de José Ballando « Le train du Littoral » (Ed. du Cabri 1999, p. 17), on relève les précisions suivantes :

« Le point le plus délicat se situait entre Saint-Aygulf et Fréjus : la voie ferrée devait franchir la vaste plaine inondable où s'étalent les étangs de Villepey et l'embouchure commune de l'Argens et du Reyran. Le tracé étudié initialement devait remonter vers l'intérieur des terres, comme celui de la route d'alors (NDLR : par le pont de la barque), pour contourner les étangs. Finalement, un itinéraire plus direct fut décidé le 11 avril, établi en remblai, il traversait les étangs et l'embouchure des rivières par une succession de cinq monts métalliques, pour lesquels l'entreprise EIFFEL dut employer une technique originale.

En raison de la nature mouvante des fonds sableux et vaseux, elle réalisa des structures légères sous la forme de tabliers de faible portée, supportés par des pieux à vis réglables enfoncés à grande profondeur. Une publication contemporaine définit ainsi cette disposition : " Cette solution, qui n'avait été adoptée en grand jusque là qu'en Amérique et aux Indes, a reçu une application heureuse dans la traversée de cette grande plaine submersible".

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, cliquez sur ce lien :
www.argens.fr/mailings/2013-04-27_manif.pdf

./..

NDLR : En 1902, le Pont Doumer de Hà-Noï, selon le même style EIFFEL, franchissait le Fleuve Rouge grâce à des pieux de 30m de profondeur : un exploit d'époque !

- Cette traversée du Train des Pignes par les cinq ponts ferroviaires de Villepey dura jusqu'au 14 mai 1948, date à laquelle le Conseil Général du Var décida de remplacer le réseau ferré par un service d'autocars.
- En 1931, la route du bord de mer est ouverte

Cette route, longeant la voie ferrée (côté du rivage), est faite en remblai, contrairement à la voie ferrée. C'est un véritable barrage en travers de l'estuaire, ne laissant libre que 90 mètres utiles au pont de la Galiote et 50 mètres au pont sur l'Argens de la RD 559

Après la catastrophe de Malpasset (1959) et la canalisation du Reyran, on réalise avec ce canal un nouveau barrage qui empêche les eaux de s'écouler à l'est du Reyran vers la Base Nature (NDLR : au cours des inondations catastrophiques de 2010 et de 2011, le canal du Reyran a fonctionné à contre-emploi en opposant la digue de sa rive ouest aux débordements vers le quartier de Villeneuve et les autres quartiers bas de Fréjus).

Après la catastrophe de Malpasset (1959) et la canalisation du Reyran, on réalise avec ce canal un nouveau barrage qui empêche les eaux de s'écouler à l'est du Reyran vers la Base Nature (NDLR : au cours des inondations catastrophiques de 2010 et de 2011, le canal du Reyran a fonctionné à contre-emploi en opposant la digue de sa rive ouest aux débordements vers le quartier de Villeneuve et les autres quartiers bas de Fréjus).

Sur un estuaire de 4 700 mètres de rivage, il ne reste comme passage pour les eaux que :

90 m + 50 m = 140 mètres

pour évacuer les débits normaux et les crues.

C'est, à ma connaissance, la première fois que l'on barre un estuaire à 97% !

On pourra faire en amont tous les aménagements possibles, on ne réduira pas le problème des inondations si on n'ouvre pas ce barrage.

ANNEXE 4

Var Esterel : 53.000 logements à construire soit 12.000 ha de foncier habitat à urbaniser d'ici 2030 ?

- 60 000 habitants supplémentaires sont projetés dans Var Esterel d'ici 2030, soit environ **53.000 logements à construire** - 27.000 résidences principales, plus environ 26.000 résidences secondaires – En moyenne 1700 logements sont construits par an depuis 1990 soit 27.500 logements entre 1990 et 2006 (*source INSEE*).
- La construction de l'ensemble de ces logements nécessiterait au minimum **l'urbanisation de 4.200 ha de foncier**. (3200 ha consommés par l'urbanisation entre 1988 et 2006). Cette **surface devrait être doublée** pour permettre un fonctionnement souple du marché permettant de maintenir les prix à un niveau raisonnable (ratio offre-demande).

Source : VAR 2030 – Le Cahier Var (zoom Var Esterel) – Conférence territoriale du 24 février 2011 - CG VAR (DGS/MEPI)

Aire Dracénoise : 21.500 logements à construire soit 4.400 ha de foncier habitat supplémentaires à ouvrir à l'urbanisation d'ici 2030 ?

- 42.000 habitants supplémentaires sont projetés dans l'aire Dracénoise d'ici 2030, soit environ **21.500 logements à construire** (17.500 résidences principales, plus environ 4.000 résidences secondaires). (en moyenne 800 logements sont construits par an depuis 1990 soit 12.900 logements entre 1990 et 2006 - source INSEE)
- La construction de l'ensemble de ces logements nécessiterait au minimum **l'urbanisation de 4.400 ha de foncier**. (3.200 ha consommés par l'urbanisation entre 1988 et 2006). **Cette surface devrait être doublée** pour permettre un fonctionnement souple du marché permettant de maintenir les prix à un niveau raisonnable (ratio offre-demande)

Source : VAR 2030 – Le Cahier Var (zoom Aire Dracénoise) – Conférence territoriale du 9 mars 2011 - CG VAR (DGS/MEPI)